PRÉFET
DE L'ISÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 16 juin 2022

Sécheresse en Isère
Mise en alerte de niveau 2 dans tout le département

Le préfet de l'Isère renforce les mesures d'économie d'eau et place tous les bassins versants de l'Isère et toutes les unités de gestion souterraines en niveau 2 d'alerte sécheresse, avec quelques exceptions pour les bassins interdépartementaux.

L'aggravation de la situation conduit le préfet de l'Isère à renforcer le niveau des restrictions sécheresse. En effet, certains secteurs du Nord et de l'Ouest du département ont battu des records bas de précipitation en mai ; le déficit pluvieux et celui de stock de neige est généralisé. L'épisode pluvieux du 9 juin dernier a donné un répit de courte durée à la végétation et aux milieux aquatiques, et s'est avéré inégalement réparti sur le territoire. La sécheresse des sols reste très alarmante et le niveau des cours d'eau et des nappes du département est très bas pour la saison. Les tendances connues pour l'été à venir sont chaudes et sèches.

Sans attendre le prochain comité départemental de l'eau organisé fin juin, où la situation fera l'objet d'échanges entre tous les acteurs, l'ensemble des unités de gestion et eaux superficielles de l'Isère sont ainsi placées en niveau 2 d'alerte sécheresse, à l'exception :

- des grands cours d'eau Isère, Drac et Romanche qui restent placés en vigilance ;
- des unités de gestion eaux souterraines de Bièvre-Liers-Valloire et de l'Est lyonnais qui restent placées en vigilance ;
- de trois communes situées sur le bassin versant de la Galaure et de la Drôme des Collines, déjà placées en niveau 3 d'alerte renforcée sécheresse pour les eaux superficielles et souterraines.

Le niveau 2 d'alerte impose des restrictions listées dans l'arrêté en annexe. Les usages non prioritaires de l'eau à partir du réseau d'eau potable peuvent être limités par décision de la structure compétente en eau potable.

Au vu de la situation actuelle, le préfet de l'Isère invite chaque consommateur d'eau à être particulièrement attentif à l'utilisation de cette ressource et au respect des mesures de restriction qui feront l'objet de contrôles sur tous les territoires concernés.

Contact presse
Bureau de la Communication Interministérielle
pref-communication@isere.gouv.fr
@Prefet38 prefet38 Prefet38

L'intégralité de l'arrêté fixant les mesures d'alerte est disponible sur le site des services de l'État de l'Isère www.isere.gouv.fr (et en annexe).

Contact presse
Bureau de la Communication Interministérielle
pref-communication@isere.gouv.fr
@Prefet38 prefet38 Prefet38

PRÉFET
DE L'ISÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Département de l'Isère

Situation de sécheresse du département de l'Isère Unités de gestion et eaux superficielles des bassins interdépartementaux au 17 juin 2022

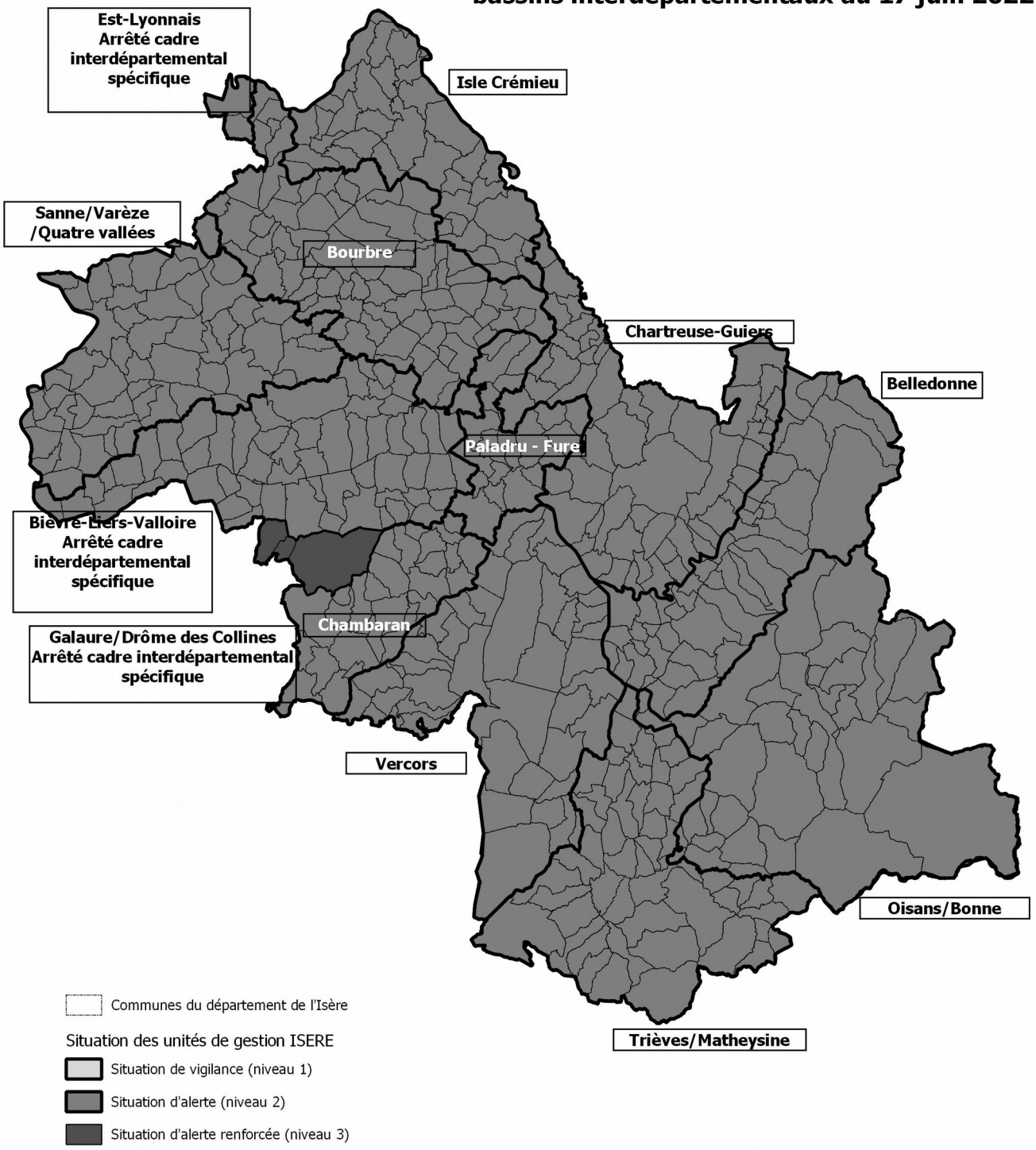

DDT38/SE/PEC | ©IGN
17 juin 2022

Contact presse
Bureau de la Communication Interministérielle
pref-communication@isere.gouv.fr
@Prefet38 prefet38 Prefet38

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www,isere.gouv.fr

PRÉFET
DE L'ISÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Département de l'Isère

Situation de sécheresse du département de l'Isère Unités de gestion souterraines et eaux souterraines des bassins interdépartementaux au 17 juin 2022

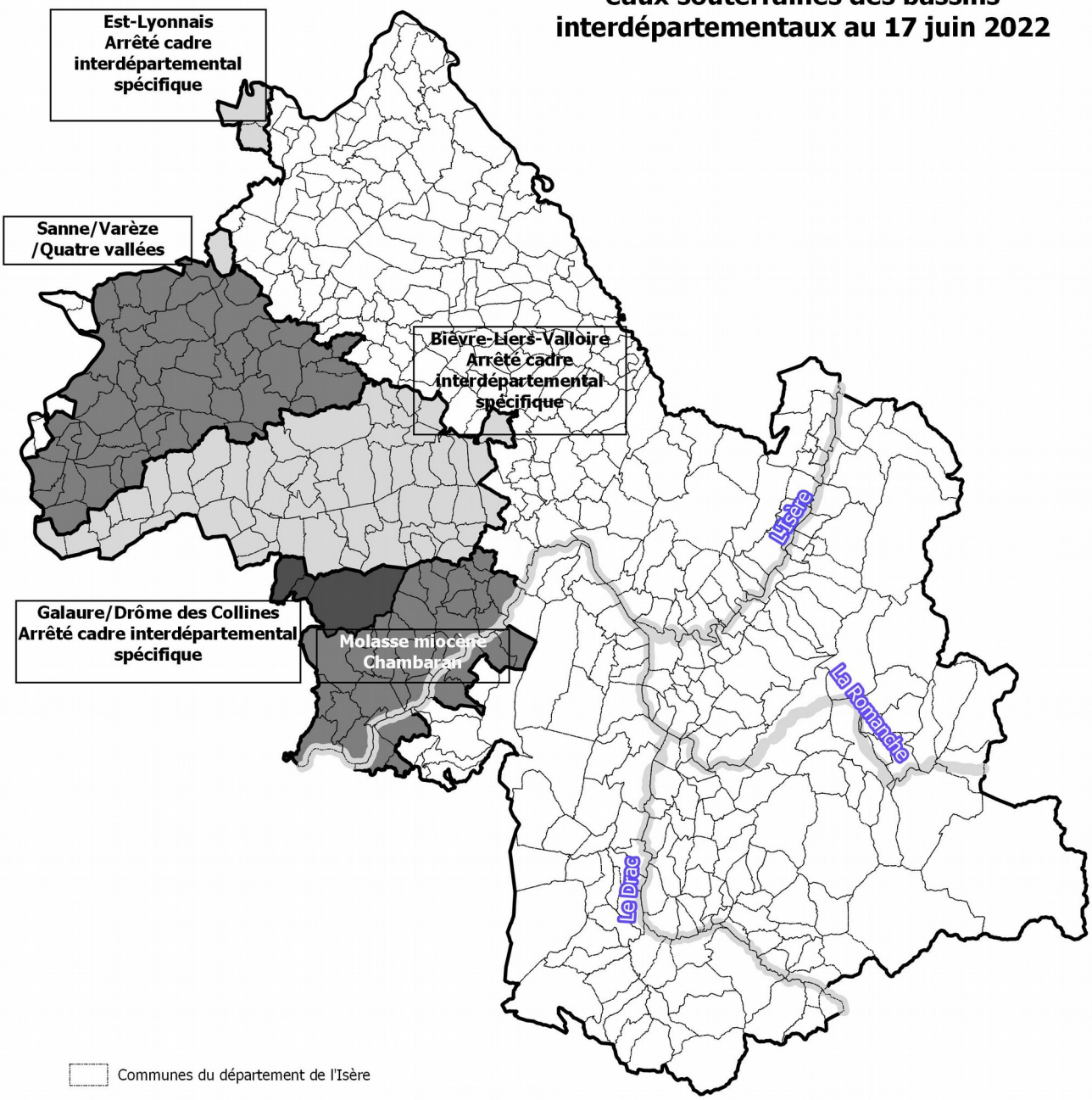

Communes du département de l'Isère

Situation des unités de gestion ISERE

- Situation de vigilance (niveau 1)
- Situation d'alerte (niveau 2)
- Situation d'alerte renforcée (niveau 3)

DDT38/SE/PEC | ©IGN
17 juin 2022

Contact presse
Bureau de la Communication Interministérielle
pref-communication@isere.gouv.fr
@Prefet38 prefet38 Prefet38

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www,isere.gouv.fr